ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Conseil Supérieur

CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT

VOUS SOUHAITEZ PROPOSER DES MISSIONS DE CONSEIL DANS LE SECTEUR AGRICOLE ?

SUIVEZ LE MASTER 2 AGRICOLE

ASPECTS JURIDIQUES ET COMPTABLES DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir des connaissances approfondies en droit et comptabilité de l'entreprise agricole ;
- Proposer des missions de conseil dans le secteur agricole.

Réservé aux personnes diplômées de l'expertise comptable et du notariat, ainsi qu'aux collaborateurs de haut niveau ayant en charge des dossiers agricoles.

En partenariat avec

UNIVERSITÉ DE RENNES 1

CFPC
CENTRE DE FORMATION DE LA PROFESSION COMPTABLE

MASTER 2 AGRICOLE

DURÉE

Durée de la formation :
1 an à partir de janvier 2018 (246 heures)

- 186 heures en présentiel ;
- 60 heures en enseignement à distance.

LES PLUS DU MASTER

- Sous la responsabilité de Catherine Barreau, professeur des Universités - Faculté de droit et de science politique de l'Université Rennes 1 ;
- Enseignements dispensés par plus de 10 enseignants, universitaires ou praticiens-experts ;
- Possibilité de prise en charge du coût de la formation par les organismes de formation.

PROGRAMME (provisoire - sous réserve de modifications)

UE 1 Définition de l'entreprise agricole

- Notion d'activité agricole
- Composition de l'exploitation agricole
- Evaluation de l'entreprise agricole

12 heures en présentiel et 3 heures à distance

UE 2 Cadre de l'entreprise agricole

- Economique
- International et européen
- Administratif
- Environnemental

24 heures en présentiel et 6 heures à distance

UE 3 Conditions d'exploitation

- Droit d'exploiter
- Les SAFER
- Gestion de l'entreprise agricole
- Comptabilité de l'entreprise agricole
- Aides publiques et autres soutiens

30 heures en présentiel et 12 heures à distance

UE 4 Structure de l'entreprise agricole

- Les sociétés agricoles
- Les sociétés coopératives

24 heures en présentiel et 6 heures à distance

UE 5 Protection de l'entreprise agricole

- Les baux ruraux
- Les difficultés de l'entreprise agricole

24 heures en présentiel et 6 heures à distance

UE 6 Aspects fiscaux & sociaux

- Fiscalité de la mise en société
- Fiscalité directe
- Fiscalité des cotisations sociales de l'exploitant
- Fiscalité de la transmission

36 heures en présentiel et 15 heures à distance

UE 7 Expérience professionnelle

- Approfondissement des connaissances
- Application des connaissances : Stage de 2 mois*

36 heures en présentiel et 12 heures à distance

**dispense possible*

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Cours dispensés au Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (Paris 7e), 2 ou 3 jours par mois sur 11 mois (pas de cours en juillet et août)
- Séminaire de rentrée : 4 jours

Heures de cours à distance / Documentation :

- Espace internet dédié aux étudiants ;
- Téléchargement des cours ;
- Accès à un fond documentaire riche et varié.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables - Commission Agricole -
19 rue Cognacq-Jay – 75341 PARIS Cedex 07

- Lysiane YVON : 01 44 15 60 13 – lyvon@cs.experts-comptables.org